

COMPOSITION DES JURYS DE SÉLECTION

Campagne 2026 – 2027

- VU** le code de l'éducation, notamment ses articles L. 613-38 et suivants ;
- VU** l'arrêté du 20 avril 1994 relatif au diplôme universitaire de technologie ;
- VU** l'arrêté du 6 décembre 2019 portant réforme de la licence professionnelle ;
- VU** les statuts de l'Université de Tours ;
- VU** la délibération n°2024-124 du conseil d'administration en date du 29 novembre 2024 portant élection de Philippe Roingeard en qualité de Président ;
- VU** la délégation de signature du Président de l'université aux vice-président·e·s en date du 12 décembre 2024 ;
- VU** les propositions du Directeur de l'institut Universitaire de Technologie de Tours,

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ ARRÊTE

Article 1 : Désignation des jurys de sélection

Les demandes d'admission en 1^{ère} année de Bachelor Universitaire de Technologie (BUT) et de dispense de baccalauréat pour l'année universitaire 2026–2027 sont examinées par un jury composé des personnes désignées ci-après :

Président·e : LE BUNETEL Jean-Charles

Membres :
ARNOLD Françoise, GB, MCF
AUBERT Sylvie, GEII, PRCE
AVALLONE Nathalie, Cheffe de département TC, MCF
BERTHO Raphaële, Cheffe de département, Car Soc, MCF
BESSE Laurent, MCF, Car Soc
BONI Jean-Philippe, Professionnel, GEII
BOSCHERIE Laurence, Professionnelle-Communication, Info Com
BUGGENHOUDT Emmanuelle, GEII, PRAG
CHEVET Frédéric, Directeur des études TC, PRCE
CLEMENCEAU-HINDY Delphine, Directrice Adjointe, Info-Com, PRAG
DAVID Bérengère, Tech de Co, PLP2
DUPUY Christophe, PRAG, Chef de département GB
FONTENEAU Jérôme, PRCE, Directeur des études, GEA
GRIMAUD Vincent, GEII, PRCE
INIZAN Jacques, professionnel, Tech de Co

KOLEDA Gilles, Responsable Parcours GC2F/CG2P, GEA, MCF
LAURENT Jean-François, Professionnel
LOUSTALOT Arnaud, Professionnel, Car Soc
MAILLET David, PRCE, Chef de département GEA
MARSON Régis, PRCE, GB
MARTINEZ Paula, Cheffe du département Info Com, MCF
NEAU Yann, PRAG, Chef de département GEII
POURPRIX Nathalie, Directrice des études, PRAG, Tech de Co
RIZZA Maryse, MCF, Info Com
ROTHÉ Sophie, Directrice des études, Car Soc, PRCE
ROGER Olivier-Michel, Professionnel
SAJOUX Muriel, Directrice des études, Car Soc, MCF
SUDRON Séverine, PRAG, Responsable Parcours GEMA, GEA
TRAVAUX Nicolas, PRCE, Chef de département GEA

Article 2.

Le présent arrêté fait l'objet d'un affichage et d'une publication sur le site internet de l'université.

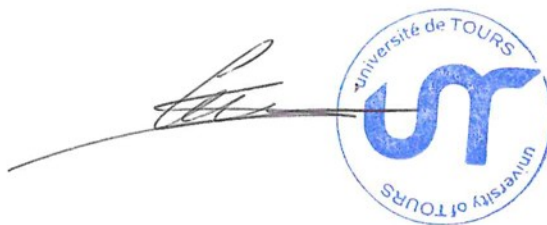
Article 3.

Le Directeur général des services est responsable l'exécution du présent arrêté.

Fait à Tours, le 10 décembre 2025

Pour le Président de l'Université et par
délégation,

La Vice-présidente en charge de la formation



Stéphanie CARREZ